

UNIGYM GATINEAU

31 AOÛT 2021

UNIGYM GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Information financière supplémentaire - programmation (non audité)	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Unigym Gatineau

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Unigym Gatineau (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent de l'information financière supplémentaire - programmation présentée à la page 17, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Gatineau (Québec)
Le 10 novembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A136152

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

4

	2021	2020
PRODUITS		
Programmation	991 447 \$	1 899 301 \$
Subventions et contributions (note 3)	773 566	573 937
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	30 252	56 299
Intérêts	10 286	15 090
Vêtements et articles promotionnels	9 910	36 006
Formation	90	2 025
Organisation d'événements	-	26 700
Autres	1 864	3 125
	1 817 415	2 612 483
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - programmation	960 985	1 239 423
Salaires et avantages sociaux - administration	499 541	504 899
Loyer (net de l'AUCLC / SUCL d'un montant de 64 263 \$; 2020 : 20 268 \$)	57 650	131 089
Autres frais de programmation	35 004	68 776
Frais d'affiliations	33 058	156 070
Télécommunications	26 697	37 197
Vêtements et articles promotionnels	16 987	46 154
Frais de bureau	14 809	12 758
Entretien ménager	14 055	21 598
Publicité et promotion	13 778	17 371
Entretien et réparation - équipement de gymnastique	13 634	25 944
Formation	13 251	31 135
Mauvaises créances	5 863	434
Assurances	5 964	5 369
Frais de compétitions	2 300	35 126
Fonds d'aide financière	2 039	7 500
Organisation d'événements	469	11 705
Frais d'entraîneurs	-	28 942
Compétitions d'envergure	-	802
Honoraires professionnels	34 827	14 199
Intérêts et frais de service	27 323	38 168
Amortissement des immobilisations corporelles	91 855	121 788
Amortissement de l'actif incorporel	1 616	516
	1 871 705	2 556 963
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(54 290) \$	55 520 \$

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

5

	Affectations internes (note 10)			Non affecté	2021 Total	2020 Total
	Réserve pour éventualités	Réserve pour remplacement des équipements	Réserve pour projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)			
SOLDE AU DÉBUT	60 000 \$	451 050 \$	144 358 \$	107 069 \$	762 477 \$	706 957 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	-	-	(54 290)	(54 290)	55 520
SOLDE À LA FIN	60 000 \$	451 050 \$	144 358 \$	52 779 \$	708 187 \$	762 477 \$

UNIGYM GATINEAU

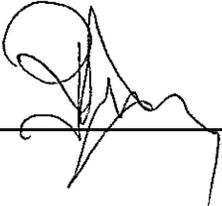
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2021

6

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	419 030 \$	236 937 \$
Débiteurs (note 4)	41 730	39 853
Apports à recevoir	42 364	141 158
Stocks	24 381	24 381
Frais payés d'avance	963	963
	528 468	443 292
DÉPÔT À TERME, 2,15 %, échéant en septembre 2024	469 164	519 164
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	97 415	182 559
ACTIF INCORPOREL (note 6)	8 987	-
AUTRE ACTIF	15 000	15 000
	590 566	716 723
	1 119 034 \$	1 160 015 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2021

7

	2021	2020
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	144 621 \$	142 253 \$
Produits perçus d'avance	262 021	220 828
	406 642	363 081
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)		
	4 205	34 457
	410 847	397 538
ACTIF NET		
Affectations internes (note 10)		
Réserve pour éventualités	60 000	60 000
Réserve pour remplacement des équipements	451 050	451 050
Réserve pour projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)	144 358	144 358
Non affecté	52 779	107 069
	708 187	762 477
	1 119 034 \$	1 160 015 \$

UNIGYM GATINEAU

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

8

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(54 290) \$	55 520 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	91 855	121 788
Amortissement de l'actif incorporel	1 616	516
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles	(30 252)	(56 299)
	8 929	121 525
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	140 478	(222 912)
	149 407	(101 387)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 711)	(16 622)
Amélioration de l'actif incorporel	(10 603)	-
Variation nette des dépôts à terme	50 000	95 799
	32 686	79 177
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	182 093	(22 210)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	236 937	259 147
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	419 030 \$	236 937 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Unigym Gatineau, un organisme sans but lucratif, est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme est un club sportif à but non lucratif qui regroupe l'ensemble des activités liées à la gymnastique sur le territoire de la ville de Gatineau. L'organisation offre une formation et un entraînement de qualité sur les plans régional, provincial, national et international. L'organisme est un organisme à but non lucratif selon la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel amortissable.

Constatation des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les apports affectés à des charges de périodes futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les inscriptions aux activités et programmes (programmation) sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente de vêtements et articles promotionnels sont constatés lorsque la vente est réalisée et que les fonds sont reçus ou facturés et si le recouvrement final est raisonnablement assuré.

Les produits découlant de l'organisation d'événements, de la vente de billets et commandites, des campagnes de financement et les autres revenus sont constatés lorsque le service a été rendu ou que les biens ont été transférés et que les fonds sont reçus ou facturés s'il n'existe pas de doute en ce qui concerne le recouvrement final des fonds.

L'organisme a également droit à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Cette subvention est comptabilisée à titre de produit de l'exercice dans la période au cours de laquelle les dépenses afférentes sont engagées. Cette subvention est également sujette à examen par les administrations fiscales. Le cas échéant, les écarts entre la subvention allouée et la subvention comptabilisée seront imputés aux résultats de l'exercice alors en cours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial**

L'organisme comptabilise les réductions de loyer accordées par son bailleur en vertu du programme d'aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) en diminution de la dépense de loyer correspondante dans la période où les réductions sont accordées.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Équipement de gymnastique - matériel non fixe	5 ans
Équipement de gymnastique - matériel fixe	8 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement de bureau	8 ans
Enseigne	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la même méthode, et le même rythme, que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises. Le montant d'apports reportés liés aux immobilisations représente le solde non amorti des montants reçus.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des apports à recevoir et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

UNIGYM GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021

12

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2021	2020
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	590 426 \$	408 157 \$
Ville de Gatineau	96 000	108 000
Emplois d'été Canada	63 634	45 737
La fédération de gymnastique du Québec	18 756	5 000
Loisir Sport Outaouais	-	6 773
Y.M.C.A.	-	270
Autres	4 750	-
	773 566 \$	573 937 \$

4. DÉBITEURS

	2021	2020
Inscriptions à recevoir	24 694 \$	26 839 \$
Provision pour créances douteuses	(5 000)	-
	19 694	26 839
Intérêts courus à recevoir	19 511	10 489
Autres débiteurs - voyage international	2 525	2 525
	41 730 \$	39 853 \$

UNIGYM GATINEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2021

13

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de gymnastique	567 628 \$	484 356 \$	83 272 \$	167 854 \$
Équipement informatique	29 315	25 222	4 093	344
Équipement de bureau	13 245	13 192	53	1 651
Enseigne	10 742	10 517	225	2 275
Améliorations locatives	13 272	3 500	9 772	10 435
	634 202 \$	536 787 \$	97 415 \$	182 559 \$

6. ACTIF INCORPOREL

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel	30 800 \$	21 813 \$	8 987 \$	- \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 15 000 \$ au taux d'intérêt variable de 7,95 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale. Aux 31 août 2021 et 2020, cette marge de crédit était inutilisée.

8. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	21 896 \$	41 054 \$
Salaires, avantages sociaux et vacances à payer	95 634	68 520
Sommes à remettre à l'État	27 091	32 679
	144 621 \$	142 253 \$

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021	2020
Solde au début	34 457 \$	90 756 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(30 252)	(56 299)
Solde à la fin	4 205 \$	34 457 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES**Réserve pour éventualités**

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin de pallier toute éventualité qui pourrait survenir au niveau de ses opérations.

Réserve pour remplacement des équipements

Le conseil d'administration a décidé d'établir une réserve afin d'aider à financer le remplacement éventuel de l'équipement de l'organisme.

Réserve pour projet de nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer)

La Réserve pour projet de nouvelle palestre a été établie à même les fonds reçus suite à la dissolution du Club Omnigym du secteur Aylmer. Il a été convenu et résolu par le conseil d'administration que cette réserve ne peut être utilisée que pour le projet de la nouvelle palestre de l'Ouest (Hull-Aylmer).

11. BIENS ET SERVICES REÇUS À TITRE GRATUIT

Au cours de l'exercice, la ville de Gatineau a assumé la majorité des frais de loyer et d'électricité de l'organisme pour les locaux situés dans les différents secteurs de la ville. Ces apports ne sont pas constatés dans les résultats de l'organisme en raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur de ces apports.

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(1 877) \$	(4 218) \$
Apports à recevoir	98 794	(114 210)
Stocks	-	7 185
Frais payés d'avance	-	(963)
Créditeurs	2 368	1 385
Produits perçus d'avance	41 193	(112 091)
	140 478 \$	(222 912) \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en décembre 2025 pour la location des locaux de la palestine de Masson-Angers totalise 538 560 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	124 283 \$
2023	124 283 \$
2024	124 283 \$
2025	124 283 \$
2026	41 428 \$

15. PANDÉMIE DU CORONAVIRUS

La pandémie du coronavirus (COVID-19) est répandue à travers le monde et affecte l'ensemble des activités économiques. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Les impacts financiers sur l'organisme dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée des interruptions et des restrictions commerciales imposées par le gouvernement, la progression du programme de vaccination auprès de la population et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts finaux qu'ils auront sur ses résultats financiers. La direction surveille activement l'effet sur la situation financière de l'organisme et cherche des moyens de contrer les incidences financières potentielles en ayant recours à l'ensemble des programmes d'aide gouvernementale auxquels l'organisme est admissible.

UNIGYM GATINEAU

INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE – PROGRAMMATION EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2021

17

Le tableau ci-dessous fait état des produits et des charges directes associés à chacune des activités principales de la programmation ainsi que les autres produits et charges non attribuables à la programmation - voir note A :

	2021	2020
PRODUITS DE PROGRAMMATION		
Programme compétitif	546 484 \$	675 830 \$
Camps de jour	284 589	244 011
Programme récréatif	158 057	951 501
Fêtes d'enfants	647	13 933
Autres programmes	1 670	14 026
Subventions et contributions	773 566	573 937
	1 765 013	2 473 238
CHARGES DE PROGRAMMATION		
Programme compétitif	755 677	945 237
Camps de jour	185 772	207 154
Programme récréatif	142 650	482 227
Fêtes d'enfants	54	14 147
Fonds d'aide financière	2 039	7 500
Autres programmes	4 845	10 660
	1 091 037	1 666 925
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE PROGRAMMATION AVANT LES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	673 976	806 313
AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
PRODUITS		
Vêtements et articles promotionnels	9 910	36 006
Organisation d'événements	-	26 700
Autres	42 492	76 539
	52 402	139 245
CHARGES		
Administration	669 741	709 073
Vêtements et articles promotionnels	16 987	46 154
Organisation d'événements	469	11 705
Compétitions d'envergure	-	802
Amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel	93 471	122 304
	780 668	890 038
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DES ÉLÉMENTS NON ATTRIBUABLES À LA PROGRAMMATION		
	(728 266)	(750 793)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		
	(54 290) \$	55 520 \$

Note A : Certains produits et certaines charges présentés ci-dessus ont été ventilés entre les activités principales de la programmation en fonction des meilleures estimations de la direction.